



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM**

**AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ :

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Hugues Jacob, directeur général et greffier-trésorier, ce qui suit :

Le conseil de la Municipalité de Saint-Joachim tiendra une séance extraordinaire le **lundi 8 décembre 2025, à 19 h 30 dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 172, rue de l'Église, Saint-Joachim**. Il sera pris en considération les sujets suivants :

- 1. OUVERTURE DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2026**
- 4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2028**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Donné à Saint-Joachim, ce 18^e jour du mois de novembre 2025.



Hugues Jacob
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, Hugues Jacob, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Joachim, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public en date du 18 novembre 2025 aux endroits prévus par le règlement 433-2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 18e jour du mois de novembre 2025.



Hugues Jacob
Directeur général et greffier-trésorier